

## AVIS PUBLIC

### VILLE DE MONTRÉAL

#### ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

#### DEMANDE D’AUTORISATION D’EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que, lors de sa séance du conseil d’arrondissement du **lundi 4 décembre 2023 à 19 h 00**, laquelle sera tenue à la Bibliothèque Marc-Favreau au **500, boulevard Rosemont**, les membres du conseil d’arrondissement statueront sur la demande d’autorisation suivante :

Une demande d’autorisation d’usage conditionnel visant à exercer l’usage «café-terrasse» pour un usage «restaurant» dérogatoire protégé par droits acquis, exercé au 7023, rue Saint-Dominique, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d’urbanisme de l’arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279). [dossier 1232614005]

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d’arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d’autorisation peut communiquer avec [david.grondin@montreal.ca](mailto:david.grondin@montreal.ca) en mentionnant l’adresse concernée ou le numéro du dossier.

Fait à Montréal, ce 17 novembre 2023.

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d’arrondissement